

Objectifs de la journée :

Sensibilisation à la pratique médico-légale et juridique de la psychiatrie en général et du psychotraumatisme en particulier.

Modalité de participation : **inscription obligatoire**

- Inscription pour les personnels du CHLMV auprès de Madame JACQUINOT (*formulaire de demande de formation habituel*)
- Inscription pour les personnels hors CHLMV et médecins du CHLMV auprès de Madame LAFOND au : 01.64.30.73.21
Courriel : nlafond@ch-lagny77.fr

Comité d'organisation :

Mademoiselle BERTRAND, Monsieur DORVILLE, Madame JAFFREZOU, Madame LAFOND, Madame MASSON, Madame RASLI, Docteur SELMA

Modalité d'accès :

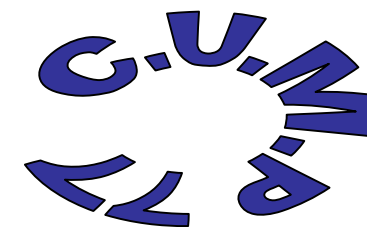
A4 : sortie Lagny sur Marne, suivre Lagny sur Marne, direction centre ville - Parking centre ville
Train : Gare de Lagny/Thorigny

Restauration :

Pour recevoir la liste des lieux de restauration à proximité, il vous suffit de la demander au : 01.64.30.73.21 ou nlafond@ch-lagny77.fr



Centre Hospitalier
de Lagny
Marne-la-Vallée



**4^{ème} JOURNÉE DE LA CELLULE
D'URGENCE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE**

**« Le Diagnostic de la souffrance ou
La souffrance du Diagnostic ? »**

Jeudi 12 février 2009

**Dans les Salons d'Honneur de la Mairie de
Lagny sur Marne**

MATINEE :
« Le Temps du Diagnostic »

Président de séance : **Docteur P. FREMONT**, Chef de Service, CHLMV

Modérateur : **Docteur D. EPAIN**, Chef de Service, SAU, CHLMV

8h30 : Accueil des participants

9h00-9h15 : Allocution d'ouverture

- **Docteur T. SELMA**, Psychiatre référent CUMP 77
- **M. P. PAGNY**, Maire de Lagny sur Marne
- **M. T. LE LUDEC**, Directeur du CHLMV

9h15-10h00 : « Champ et limite de l'expertise pénale »

- **Docteur D. ZAGURY**, Psychiatre. Expert près la Cour d'Appel de Paris. Chef de service, Bondy

10h00-10h45 : « Imputabilité et état antérieur en psychiatrie »

- **Docteur T. DIONOT**, Psychiatre des hôpitaux. Expert en réparation du dommage corporel

10h45-11h00 : Pause

11h00 - 11h45 : "Défense de l'inculpé, défense de la victime"

- **Maître V. PERINETTI**, Avocate à la Cour de Paris

11h45-12h15 : Débat

12 h 15 - 13 h 45 : Déjeuner Libre

APRES-MIDI
« Le Temps des prises en charge »

Président de séance : Madame A. GRILL, Juge de l'application des Peines

Modérateur : **Madame B.RASLI**, Cadre supérieur du Pôle de Psychiatrie, CHLMV

13h45 - 14h30 : « Expertise en Maison d'arrêt »

- **Docteur V. MAHE**, Psychiatre. Expert près la cour d'Appel de Paris, Chef de service, CH Meaux

14h30 - 15h00 : « Expertise en Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions »

- **Docteur T. SELMA**, Psychiatre des Hôpitaux, CHLMV

15h00 - 15h15 : Pause

15h15 - 16h30 : « Thérapeutiques en milieu carcéral et Thérapeutiques de la victime »

- **C.Legendre-Boulay**, psychologue, Maison d'arrêt de Melun
- Sophrologie, **Monsieur G. DORVILLE**, ISP, CHLMV
- Massage, **Madame I. JAFFREZOU**, IDE, CHLMV
- Psychothérapie, **Melle D. BERTRAND**, psychologue, CHLMV

16h30 - 17h00 : Débat

17h00 : Conclusions

- **Docteur T. SELMA**, Psychiatre référent CUMP 77